

**DIRECTION DE SANTÉ
PUBLIQUE DE LA
MONTÉRÉGIE**

**PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE
LUTTE AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

2025-2026

Québec 

Coordination et rédaction

Simon Beaudoin

Agent de planification, de programmation et de recherche

Secteur maladies infectieuses, gestion des menaces et santé environnementale

Roxanne Houde

Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive-conseil

Secteur maladies infectieuses, gestion des menaces et santé environnementale

Collaboration

Gabrielle Manseau

Conseillère-Cadre

Direction

Isabelle Marcoux

Agente de planification, de programmation et de recherche

Secteur promotion et prévention

Isabelle Vincelette

Agente de planification, de programmation et de recherche

Secteur santé au travail

Estelle Bouchard

Agente de planification, de programmation et de recherche

Secteur maladies infectieuses, gestion des menaces et santé environnementale

Supervision

Isabelle Tardif

Responsable de la coordination professionnelle

Secteur maladies infectieuses, gestion des menaces et santé environnemental

Mise en page et révision linguistique

Mélissa Pottie

Agente administrative

Secteur maladies infectieuses, gestion des menaces et santé environnementale

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Reproduction ou téléchargement autorisé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales avec mention de la source : Direction de santé publique de la Montérégie. (2025). *Plan d'action régional de lutte aux changements climatiques 2025-2026*, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 34 p. <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/dspu/sante-environnementale/#lutte>

© Tous droits réservés

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 2025

1255, rue Beauregard, Longueuil (Québec) J4K 2M3
Téléphone : 450 928-6777 ▪ Télécopieur : 450 679-6443

REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier le ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) pour le soutien financier obtenu dans le cadre du *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé*. Ce financement a permis à la Direction de santé publique de la Montérégie d'assurer une coordination intersectorielle régionale en matière de changements climatiques pour le volet santé et d'élaborer le présent *Plan d'action régional de lutte aux changements climatiques 2025-2026 (PARLACC)*.

Le PARLACC a aussi pu bénéficier, en partie, d'un autre soutien financier obtenu par le gouvernement du Québec dans le cadre du *Plan pour une économie verte 2030* pour la réalisation du projet VRAC-PARC (Appréciation régionale des risques climatiques et Plan d'adaptation régional aux changements climatiques).

Enfin, nous remercions l'ensemble des personnes au sein des organisations suivantes qui ont contribué de près ou de loin au contenu du PARLACC :

- Direction de santé publique de la Montérégie
- Centre intégré de la santé et des services sociaux de la Montérégie-Centre
- Centre intégré de la santé et des services sociaux de la Montérégie-Ouest
- Centre intégré de la santé et des services sociaux de la Montérégie-Est
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère de la Sécurité publique
- Loisir et Sport Montérégie
- Organismes de bassins versants de la Montérégie
- Stratégie bioalimentaire Montérégie

MOT DE LA DIRECTRICE DE SANTÉ PUBLIQUE

Prévenir et réduire les impacts des changements climatiques sur la santé sont une priorité pour notre organisation et le réseau de santé publique (DSPu-CN, 2024). Notre *Énoncé de vision 2023-2025* positionnait les changements climatiques comme un chantier prioritaire, dont les travaux visaient notamment à élaborer ce *Plan d'action de lutte aux changements climatiques 2025-2026* (PARLACC).

En regard des conséquences actuelles et à venir, le renforcement des capacités et l'adoption de mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques doivent être intégrés aux activités des organisations. Nous sommes à l'œuvre. Nous avons, jusqu'à présent, réalisé des projets structurants comme le développement d'outils et la mise sur pied, au sein de notre organisation, d'une structure de gouvernance de lutte aux changements climatiques. Notre organisation possède des ressources, de l'expertise et de l'expérience sur plusieurs aspects en changements climatiques, mais des mesures de lutte doivent s'intensifier. Les acteurs de santé publique peuvent jouer un rôle clé en collaborant avec les différents acteurs et mettre à profit leur position entre la réalité sur le terrain et les instances provinciales.

Le présent PARLACC, fondé sur des orientations et une démarche de planification stratégique, permettra la réalisation d'actions bénéfiques à court terme. D'autres s'ajouteront, grâce aux travaux réalisés dans le cadre du projet VRAC-PARC visant l'adoption, dans quelques années, d'un *Plan d'adaptation aux changements climatiques*. Les prochains outils de planification du réseau de santé publique, soit le *Programme national de santé publique* et le *Plan d'action régional de santé publique de la Montérégie*, permettront aussi de définir des orientations et de guider les actions en matière de lutte aux changements climatiques.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	7
MISE EN CONTEXTE	8
ASSISES ET ORIENTATIONS.....	10
PLAN D’ACTION	11
1. Aménagement du territoire	13
2. Mobilité durable	15
3. Alimentation saine et durable	17
4. Résilience alimentaire	19
5. Exposition à la chaleur	20
6. Effets de la chaleur.....	21
7. Inondations	22
8. Accès à l’eau potable	22
9. Eaux récréatives	23
10. Maladies infectieuses.....	24
11. Feux de forêt et pollution atmosphérique.....	26
12. Tempêtes	27
13. Pollens allergènes	28
14. Écoémotions	29
15. Santé au travail	30
16. Exemplarité	31
CONCLUSION	32
RÉFÉRENCES	33

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

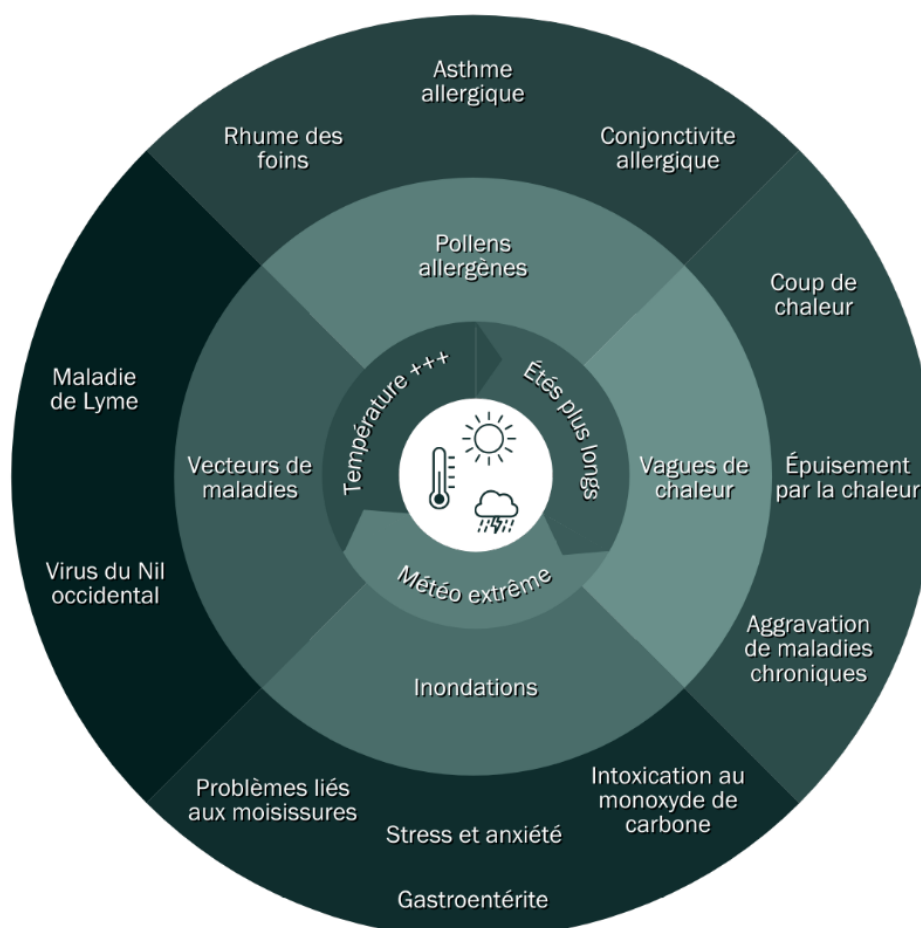
ATCL	Accélérer la transition climatique locale
CAR	Conférence administrative régionale
CHUM	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CISSS	Centre intégré de santé et des services sociaux
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CTA	Comité technique en aménagement
DSPu	Direction de santé publique de la Montérégie
EIS	Évaluation des impacts sur la santé
DRSCSI	Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie
GADPA	Grille d'analyse du potentiel de déplacements actifs
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ICU	Îlots de chaleur urbains
ISS	Inégalités sociales de santé
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MSP	Ministère de la sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MUSC	Mesures d'urgence et de sécurité civile
OGAT	Orientations gouvernementales en aménagement du territoire
PAR	Plan d'action régional de santé publique
PARC	Plan d'adaptation régional au climat de santé publique
PARLACC	Plan d'action régional de lutte aux changements climatiques
PEV	Plan pour une économie verte 2030
PMAD	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
PNSP	Programme national de santé publique
PRIS	Plan régional d'intervention spécifique
RPA	Résidences privées pour aînés
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
RUAT	Réseau des répondants de santé publique en urbanisme et en aménagement du territoire
SAD	Schémas d'aménagement et de développement
VRAC	Appréciation régionale des risques climatiques

MISE EN CONTEXTE

Impacts des changements climatiques

Les changements climatiques sont la plus grande menace pour la santé à laquelle l'humanité est confrontée (OMS, 2021). Les aléas climatiques ont des impacts significatifs sur la santé physique et mentale ainsi que sur la qualité de vie de nos communautés (INSPQ, 2024, Demers-Bouffard, 2021, Berry et Schnitter, 2022) (Figure 1). Chaleur, inondations, tempêtes et précipitations extrêmes, sécheresse, pollution atmosphérique, pollens allergènes, maladies infectieuses et écoémotions comptent parmi les principaux aléas (Ouranos, 2025) et conséquences que subissent et subiront davantage la population de la Montérégie, notamment les plus vulnérables. En outre, les impacts des changements climatiques peuvent alimenter les inégalités sociales de santé (ISS), un enjeu sur lequel la santé publique travaille continuellement. Pour y pallier, des groupes de la population plus à risque, notamment les personnes à faible revenu et les personnes âgées (INSPQ, 2024), doivent être priorités dans les actions.

Figure 1. Exemples d'aléas climatiques et d'impacts sur la santé



Source : Adapté de Petit et coll., 2020

Rôles de la santé publique

Par le biais de ses principales fonctions (promotion, prévention, protection, surveillance continue de l'état de santé de la population) (*Loi sur la santé publique*, RLRQ c. S-2.2), la Direction de santé publique de la Montérégie (DSPu) peut contribuer à la lutte aux changements climatiques. Elle peut agir en favorisant la mise en œuvre de mesure d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ou d'adaptation aux changements climatiques auprès de la population. Qui plus est, certaines actions de santé publique comportent de nombreux co-bénéfices, c'est-à-dire que les stratégies mises en œuvre sont favorables à la santé de la population et à l'environnement (DSPu BSL, s.d.). Les interventions de santé publique peuvent être de l'ordre de la planification, l'implantation et l'évaluation de projet ou programme. Elles peuvent également agir directement auprès de la population ou indirectement via la mobilisation, le soutien et la collaboration avec des acteurs et partenaires (Litvak et coll., 2018).

ASSISES ET ORIENTATIONS

Grandes cibles

De grandes cibles de lutte aux changements climatiques sont établies par le gouvernement du Québec et mobilisent plusieurs acteurs de la société, dont la DSPu et les partenaires de la santé publique :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % sous leur niveau de 1990 d'ici 2030 et carboneutralité à l'horizon 2050;
- Couverture de 66% de la population par un plan climat en 2026 et que l'ensemble des collectivités québécoises en dispose d'ici 2030 (Québec, 2024).

Plan pour une économie verte 2030

Plusieurs actions climatiques concrètes ont été et seront réalisées par les différents ministères et organismes publics, tel que défini dans le *Plan de mise en œuvre 2024-2029 du Plan pour une économie verte 2030* (PEV) (Québec, 2024). Par exemple :

- Les municipalités régionales de comté (MRC) bénéficient actuellement du programme *Accélérer la transition climatique locale* (ATCL), du PEV, afin de réaliser des Plans climat. La DSPu soutient les MRC pour le volet d'analyse des risques à la santé entre autres.
- La DSPu participe à deux comités de coordination et de suivi des volets Chaleur et Pollens de l'Action cartographique du PEV.
- Le projet VRAC-PARC à la DSPu, financé par le PEV, permettra, d'ici 2030, la planification de mesures importantes fondées sur l'analyse des données climatiques et populationnelles (INSPQ, 2025).

Réseau de la santé et services sociaux

La réalisation d'action en matière de lutte aux changements climatiques et l'élaboration d'un plan d'action comptent parmi les attentes de différents documents d'orientation et de planification du réseau de santé publique et du ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), soit :

- L'*Énoncé de vision 2023-2025* de la DSPu;
- L'*Actualisation 2022-2025 du Programme national de santé publique 2015-2025*;
- Le *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé*¹ (MSSS, 2022).

D'autres outils de planification sont à venir. Les prochains *Programme national de santé publique* (PNSP) et *Plan d'action régional de santé publique* (PAR) comporteront des objectifs en vue de réduire l'impact des changements climatiques sur la santé. Un document technique, identifiant des orientations stratégiques, a été rédigé, à des fins de planification interne au réseau de santé publique, par un Comité stratégique sur les changements climatiques (2024) (tripartite : MSSS, INSPQ, directions de santé publique). Le contenu du document technique a été considéré pour l'élaboration du PARLACC et le sera pour le PNSP et le PAR.

¹ Soutien financier obtenu du MSSS pour l'Action 2.9.1. Assurer une coordination intersectorielle régionale en matière de changements climatiques – volet santé – avec les partenaires.

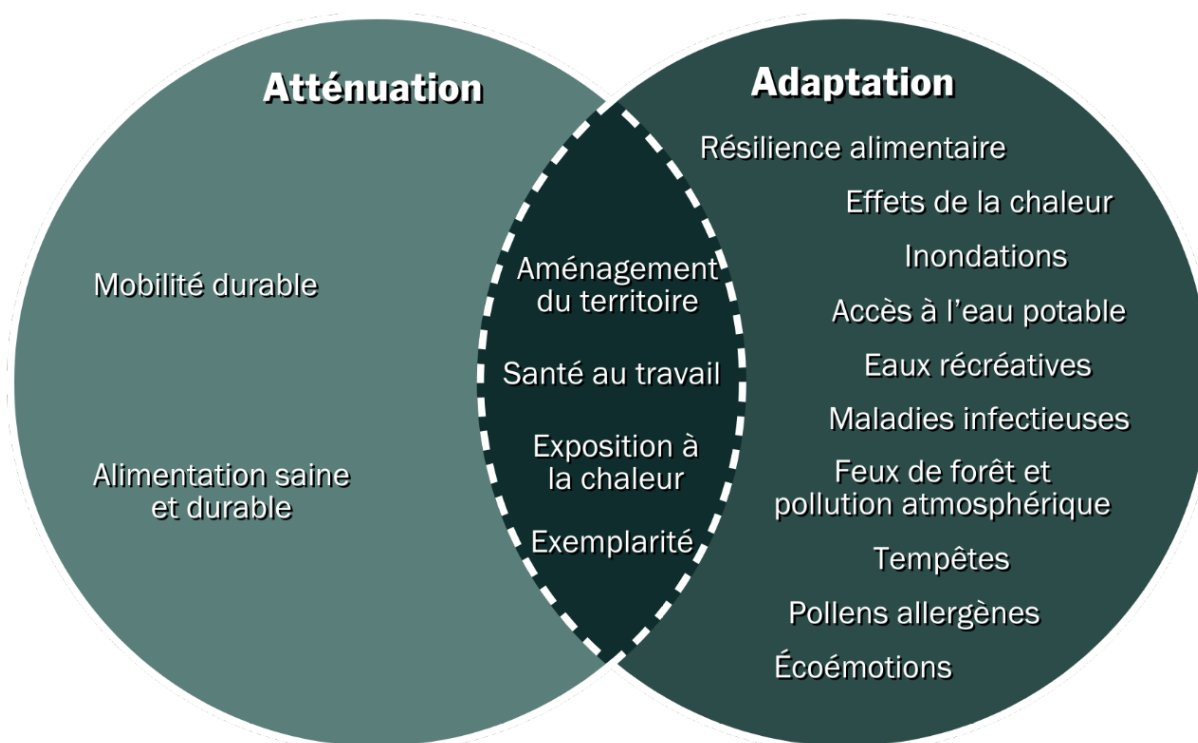
PLAN D'ACTION

La planification stratégique, qui a mené aux choix des objectifs et actions, a été réalisée par différents groupes de travail au sein de la DSPu. Au total, 16 thématiques sont traitées dans le PARLACC. Les actions sont uniquement portées par les équipes régionales de la DSPu pour la période entre avril 2025 et mars 2026. Les principaux partenaires et collaborateurs identifiés ont été consultés et avisés au préalable des actions qui les concernaient.

Les milieux d'intervention suivants ont été considérés : municipal, communautaire, citoyens, scolaire, petite enfance, communautés autochtones, milieu de vie, milieu de travail, loisir et plein air et réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Les mesures existantes et planifiées par le réseau de santé publique et par différents acteurs ont été prises en compte afin d'éviter le travail en silo ou dédoublé et afin de cibler des mesures de coopération possibles.

Les thématiques auxquelles les actions du présent plan sont liées sont présentées dans la Figure 2. Certaines thématiques permettent d'identifier des actions qui concernent à la fois l'atténuation et l'adaptation. Toutes les actions bénéficieront à la population, incluant les travailleurs. Une action qui concerne l'exemplarité, soit le soutien possible de la DSPu auprès du RSSS, est aussi présente.

Figure 2. Thématiques du Plan d'action régional de lutte aux changements climatiques



Les mesures d'atténuation sur lesquelles la DSPu peut agir concernent, notamment, l'aménagement du territoire, le verdissement, la mobilité durable, l'alimentation saine et durable. Notre organisation peut également intervenir en matière d'adaptation aux changements climatiques en regard de différents aléas et de leurs conséquences, comme la chaleur, les inondations, les tempêtes, la résilience alimentaire, les pollens allergènes et les vecteurs de maladies infectieuses.

Les actions identifiées considèrent le plus possible les inégalités sociales de santé, les populations à risques aux aléas climatiques, la participation citoyenne et des mesures de coopération avec des acteurs internes ou externes.

Les tableaux suivants présentent les objectifs et les actions identifiées pour chacune des thématiques. Les publics cibles ainsi que les collaborateurs et les partenaires des actions sont également précisés.

1. Aménagement du territoire

La santé publique joue un rôle en aménagement du territoire en faisant la promotion d'une planification intégrée du territoire quant aux équipements, aux infrastructures et aux usages, en favorisant l'accès aux services et en réduisant des nuisances et des risques liés aux changements climatiques.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 1.1 La DSPu sera en mesure d'analyser les schémas d'aménagement et de développement (SAD) et le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) selon les nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) qui concernent la lutte aux changements climatiques dans une perspective de santé publique		
1.1.1 Créer un outil d'analyse	DSPu (régionale)	Réseau des répondants de santé publique en urbanisme et en aménagement du territoire (RUAT)
1.1.2 Développer une formation	DSPu (régionale)	RUAT
Objectif 1.2 Les municipalités régionales de comté (MRC) et la CMM seront en mesure d'intégrer les enjeux des changements climatiques et de santé publique dans leurs outils réglementaires d'aménagement du territoire et leur mise en œuvre		
1.2.1 Développer un outil de soutien	MRC CMM	RUAT; Comité technique en aménagement (CTA) de la Conférence administrative régionale (CAR)
Objectif 1.3 Les actions de la DSPu et du CTA de la CAR seront complémentaires		
1.3.1 Identifier les sujets et les modalités de coopération	DSPu (régionale) CTA	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Objectif 1.4

La DSPu aura recommandé des mesures en matière de réduction des impacts des changements climatiques, dans les évaluations d'impact sur la santé (EIS), en considérant les aléas climatiques, les populations à risque et les inégalités sociales de santé (ISS)

1.4.1 Analyser les enjeux concernant les populations à risque et les ISS en matière de changements climatiques²

MRC
CMM

INSPQ

² Analyses possibles selon les demandes reçues à la DSPu.

1. Mobilité durable

La mobilité durable est toute forme de mobilité des personnes qui améliore l'accessibilité de tous à l'aide d'une offre diversifiée de transport, qui diminue les nuisances pour la santé humaine et la dépendance à l'auto-solo et qui contribue à une vie active physiquement tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 2.1 La DSPu rendra disponible un outil résumant les bonnes pratiques en matière de micro-mobilités électriques		
2.1.1 Créer une fiche municipale	Municipalités MRC CMM DSPu (locale)	Vélo Québec
Objectif 2.2 La DSPu sera informée des bonnes pratiques des micromobilités électriques		
2.2.1 Développer et tenir un atelier	DSPu (locale)	Vélo Québec
Objectif 2.3 La DSPu rendra disponible un outil résumant les bonnes pratiques de mobilité durable visant la réduction des ISS		
2.3.1 Créer une fiche municipale	Municipalités MRC CMM DSPu (locale)	-

Objectif 2.4

La DSPu aura développé des connaissances pour accompagner le milieu municipal et les organismes de transport en commun dans le but d'augmenter l'utilisation du transport collectif par le milieu scolaire

2.4.1 Réaliser une discussion de cas

DSPu (locale et régionale)

-

Objectif 2.5

La DSPu aura mis à jour ses connaissances en lien avec les déplacements actifs

2.5.1 Mettre à jour la Grille d'analyse du potentiel de déplacements actifs (GAPDA)

DSPu (locale et régionale)

-

2.5.2 Développer une formation

DSPu (locale)

-

2. Alimentation saine et durable

L'alimentation saine et durable fait référence aux aliments et habitudes alimentaires, qui favorisent à la fois la santé et le bien-être des individus, tout en étant issus de pratiques qui protègent l'environnement, et ce, tout au long de la chaîne alimentaire.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 3.1 Les municipalités et les MRC seront informées des différentes mesures et interventions qu'elles peuvent mettre en place ou soutenir pour accélérer la transition vers un système alimentaire plus durable et territorialisé, en considérant les inégalités sociales de santé		
3.1.1 Produire et diffuser une fiche municipale	Municipalités MRC DSPu (locale)	DSPu (locale) Équipe de coordination de la Stratégie bioalimentaire Montérégie
3.1.2 Documenter et diffuser les actions réalisées par les municipalités québécoises dans le cadre de planification en alimentation durable et saine	DSPu (locale)	Réseau des répondants de santé publique - Alimentation
Objectif 3.2 La DSPu sera informée des leviers à promouvoir auprès des acteurs municipaux pour rendre le système alimentaire local plus durable et sain		
3.2.1 Produire un aide-mémoire qui décrit les leviers et interventions prometteurs	DSPu (locale)	DSPu (locale)

Objectif 3.3 La DSPu aura une meilleure compréhension de l’approvisionnement alimentaire des Centres de services scolaires et des Commissions scolaires		
3.3.3 Effectuer le portrait des acteurs impliqués dans l'approvisionnement alimentaire des milieux scolaires en Montérégie	DSPu (régionale)	-
Objectif 4.4 Les écoles et les services de garde intéressés auront été sensibilisées aux mesures et interventions possibles en matière d’alimentation saine et durable		
4.4.1 Documenter les mesures et les interventions possibles à partir des accompagnements réalisés	DSPu (régionale)	-
Objectif 4.5 La DSPu aura complété le portrait des mesures et interventions effectuées par les partenaires régionaux en matière d’alimentation saine et durable		
4.5.1 Consulter les partenaires et documenter les mesures et les interventions à renforcer et soutenir	DSPu (régionale)	-

3. Résilience alimentaire

La résilience alimentaire fait référence à la capacité du système alimentaire à garantir un accès équitable, pour tous, à une nourriture suffisante, adaptée et nutritive malgré les perturbations et crises diverses.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 4.1 Les partenaires impliqués dans la Stratégie bioalimentaire Montérégie seront informés de l'importance d'adopter une approche territorialisée du système alimentaire montérégien pour favoriser la résilience alimentaire		
4.1.1 Documenter et partager des exemples de projets qui ont eu des retombées positives sur l'adaptation aux changements climatiques et sur la résilience alimentaire	Partenaires de la Stratégie bioalimentaire	Équipe de coordination de la Stratégie bioalimentaire Montérégie
Objectif 4.2 La DSPu aura une meilleure connaissance des actions municipales possibles pour renforcer la résilience alimentaire des communautés en contexte de changements climatiques		
4.2.1 Documenter des actions permettant de renforcer la sécurité alimentaire qui peuvent être intégrées aux outils de planification municipaux	DSPu (régionale)	Réseau des répondants de santé publique - Alimentation
Objectif 4.3 La DSPu aura une meilleure compréhension des retombées potentielles de l'agriculture urbaine sur la santé, incluant la résilience alimentaire		
4.3.1 Documenter l'impact des initiatives d'agriculture urbaine sur la santé et la résilience alimentaire	DSPu (régionale)	Réseau des répondants de santé publique - Alimentation

4. Exposition à la chaleur

La réduction de l'exposition à la chaleur concerne les mesures d'adaptation des milieux de vie pour protéger la population de la chaleur (ex. : végétalisation, mesures de fraîcheur, infrastructures urbaines).

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 5.1 La DSPu déploiera des moyens pour faire connaître le <i>Guide municipal de soutien au verdissement par la plantation</i> et la <i>Carte de priorisation des sites de plantation en Montérégie</i> (DSPu, 2024) afin de favoriser leur utilisation		
5.1.1 Tenir et diffuser un atelier d'appropriation des outils	Municipalités MRC CMM DSPu (locale)	-
Objectif 5.2 La DSPu connaîtra les installations, occupées par des populations à risque, présentes dans un îlot de chaleur urbain (ICU)		
5.2.1 Identifier les installations à risque présent dans un ICU	DSPu (locale et régionale)	-
Objectif 5.3 La DSPu informera les responsables d'installations, occupées par des populations à risque, des bonnes pratiques de plantation d'arbres pour réduire l'exposition à la chaleur		
5.3.1 Identifier et diffuser les bonnes pratiques de plantation d'arbres	Écoles Services de garde Milieux de vie (ex. : RPA) 3 CISSS	-

5. Effets de la chaleur

Cette thématique réfère aux interventions de santé publique déployées lors des vagues de chaleur extrême.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 6.1 La DSPu connaîtra le besoin de développer un outil pour cibler les secteurs comportant une plus grande proportion de personnes vulnérables à la chaleur		
6.1.1 Consulter les acteurs qui pourraient bénéficier de l'outil (milieux municipal, communautaire et santé)	DSPu (régionale)	Responsables mesures d'urgence et de sécurité civile (MUSC, 3 CISSS) Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie (DRSCSI, MSP)
Objectif 6.2 La DSPu améliorera le processus de signalement des coups de chaleur		
6.2.1 Créer, diffuser et ajuster le formulaire de signalement chaleur utilisé par les professionnels de la santé	Professionnels de la santé DSPu (régionale)	Cliniciens (3 CISSS)
6.2.2 Créer, diffuser et ajuster l'appel à la vigilance aux professionnels de la santé en prévision des vagues de chaleur	Professionnels de la santé (3 CISSS)	Cliniciens (3 CISSS)
6.2.3 Proposer un projet pour améliorer les signalements des services préhospitaliers d'urgence	Services préhospitaliers d'urgence (3 CISSS)	-
6.2.4 Élaborer un algorithme de prise en charge des signalements chaleur pour les cas en milieu de travail	DSPu (régionale)	-

6. Inondations

Différents types d'inondations existent, comme les inondations pluviales ou fluviales. Les acteurs de santé publique peuvent sensibiliser et soutenir la population et les partenaires durant le sinistre ou lors du rétablissement (ex. : moisissures, qualité de l'eau).

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 7.1		
La DSPu aura informé les municipalités des bonnes pratiques et des ressources de santé publique existantes concernant les inondations		
7.1.1 Créer et diffuser une fiche municipale	Municipalités MRC	Responsables MUSC (3 CISSS)

7. Accès à l'eau potable

Les changements climatiques intensifient les sécheresses, réduisant ainsi la disponibilité de l'eau potable, ce qui peut exacerber les pénuries d'eau.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 8.1		
La DSPu aura sensibilisé les municipalités aux risques à la santé en lien avec les pénuries d'eau		
8.1.1 Créer et diffuser une fiche municipale	Municipalités MRC	Responsables MUSC (3 CISSS) DRSCSI (MSP)

9. Eaux récréatives

Les eaux utilisées à des fins récréatives sont notamment des plans d'eaux douces comme des lacs et des rivières, incluant le fleuve Saint-Laurent. Les changements climatiques peuvent exacerber la contamination fécale et la prolifération des algues bleu-vert dans les eaux récréatives, posant ainsi des risques pour la santé et l'environnement.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 9.1 Les usagers des eaux récréatives ainsi que les travailleurs seront sensibilisés aux précautions générales à prendre pour prévenir les risques à la santé		
9.1.1 Participer à la création et la diffusion d'une affiche populationnelle sur les précautions à prendre lors de la baignade en milieu naturel	Citoyens Municipalités MRC Campings	Réseau des répondants de santé publique - Eau Organismes de bassin versant

10. Maladies infectieuses

Les changements climatiques modifient la répartition géographique et la saisonnalité des hôtes réservoir et des vecteurs de maladies infectieuses. Cela peut ainsi augmenter l'incidence de maladies existantes ou émergentes, comme la maladie de Lyme et l'infection par le virus du Nil occidental.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 10.1 La DSPu formera des membres des équipes au sujet des impacts des changements climatiques sur les maladies infectieuses et des interventions possibles		
10.1.1 Créer une formation de type « Discussion de cas »	DSPu (régionale)	-
Objectif 10.2 Les besoins de connaissances de la population et de partenaires sur les maladies infectieuses émergentes seront identifiés		
10.2.1 Développer des modalités de collaboration interne afin de capter les besoins des municipalités	DSPu (locale et régionale)	-
10.2.1 Effectuer un sondage auprès de la population et/ou de partenaires	DSPu (locale et régionale)	-
10.2.2 Participer au projet de recherche <i>PARCS en santé</i> (mieux comprendre les besoins des citoyens vis-à-vis la maladie de Lyme)	Citoyens	Chercheurs du projet <i>PARCS en Santé</i>

Objectif 10.3		
La population sera mieux informée sur les maladies émergentes transmises par les tiques		
10.3.1 Diffuser les informations par différents moyens	Citoyens Municipalités MRC Centres de services scolaires/ Commissions scolaires Direction scolaire Services de garde	-
Objectif 10.4		
La DSPu aura une capacité accrue pour la réalisation des enquêtes de cas de maladies transmises par les animaux ou les insectes qui sont prioritaires et sujets à des hausses cycliques		
10.4.1 Développer une trousse de formation pour les ressources humaines ponctuelles en soutien aux enquêtes	DSPu (régionale)	-
10.4.2 Définir les bonnes pratiques de mobilisation des ressources humaines ponctuelles en soutien aux enquêtes	DSPu (régionale)	-

11. Feux de forêt et pollution atmosphérique

Les changements climatiques peuvent intensifier les feux de forêt, augmentant la fumée et les particules fines dans l'air. Ils peuvent aussi favoriser la formation d'ozone et augmenter la concentration de poussières atmosphériques, aggravant ainsi la pollution de l'air.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 11.1 La DSPu diffusera aux partenaires le <i>Plan régional d'intervention spécifique</i> (PRIS) en lien avec les fumées de feux de forêt, incluant les outils de vigie et les communications populationnelles		
11.1.1 Soutenir la diffusion du PRIS au sein du réseau de la santé	Responsables MUSC (3 CISSS)	Responsables MUSC (3 CISSS)
11.1.2 Tenir des séances de breffage avec les partenaires internes en cas d'épisode de fumée de feux de forêt	Responsables MUSC (3 CISSS) DSPu (régionale)	Responsables MUSC (3 CISSS)
Objectif 11.2 La DSPu informera les partenaires des outils existants afin de favoriser une autonomie décisionnelle lors d'épisodes de mauvaise qualité de l'air extérieur		
Participer à une séance d'information virtuelle en début de saison à l'intention des municipalités	Municipalités MRC	Responsables MUSC (3 CISSS) DRSCSI (MSP)
Identifier les canaux de communication optimaux pour diffuser l'information aux partenaires pertinents	DRSCSI (MSP) DSPu (régionale)	Responsables MUSC (3 CISSS)

12. Tempêtes

Différents types de tempêtes sont susceptibles de causer des pannes de courant électriques prolongées : vents forts, orages, tornades, pluie verglaçante et tempêtes de neige. Des personnes peuvent être intoxiquées au monoxyde de carbone lorsqu'elles utilisent des combustibles comme source d'énergie alternative pour s'alimenter ou se chauffer.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 12.1		
Les municipalités et d'autres partenaires connaîtront les outils de communication populationnels sur le monoxyde de carbone		
12.1.1 Identifier des partenaires pivots qui bénéficieraient des outils populationnels	DSPu (locale et régionale)	-
12.1.2 Programmer une diffusion annuelle des outils aux partenaires (fin automne)	Municipalités MRC	-
Objectif 12.2		
Les cliniciens seront mieux informés des risques du syndrome neurologique retardé post-intoxication au monoxyde de carbone et du suivi à faire auprès des patients à risque		
12.2.1 Développer un outil de formation	Professionnels de santé (3 CISSS)	Professionnels de santé (3 CISSS) Clinique médecine du travail et de l'environnement (CHUM)
Objectif 12.3		
La DSPu redirigera vers un suivi clinique les cas d'intoxication au monoxyde de carbone déclarés à risque du syndrome neurologique retardé selon certains critères		
12.3.1 Mettre à jour la procédure de référencement des patients avec des critères spécifiques	DSPu (régionale)	Clinique médecine du travail et de l'environnement (CHUM)

13. Pollens allergènes

Les pollens allergènes peuvent déclencher des symptômes d'allergie qui peuvent avoir des impacts importants sur la santé et la qualité de vie. Les changements climatiques exacerbent les impacts des pollens en allongeant la saison de production et en augmentant l'aire de répartition, la quantité de pollens par plant ainsi que le potentiel de causer des allergies.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
<p>Objectif 13.1 La DSPu connaîtra l'état, les leviers et les obstacles de la mise en œuvre de mesures de lutte aux pollens allergènes par les municipalités et d'autres acteurs</p>		
<p>13.1.1 Diffuser un sondage en ligne afin d'évaluer les besoins municipaux</p>	<p>Municipalités MRC</p>	<p>Direction de santé publique de l'Outaouais</p>
<p>Objectif 13.2 La DSPu soutiendra la planification municipale en matière de lutte aux pollens allergènes</p>		
<p>13.2.1 Identifier des bonnes pratiques de gestion des pollens allergènes pouvant être intégrées dans des outils de planification municipale</p>	<p>Municipalités MRC</p>	<p>Municipalités MRC</p>

14. Écoémotions

Les écoémotions sont « les émotions ou sentiments vécus lorsqu'on pense aux changements climatiques, à la situation environnementale et aux conséquences des individus sur la société » (Boivin, 2023). Il peut s'agir, entre autres, de l'écotristesse, de l'écopeur, de l'écocolère, de la solastalgie, de l'écodécouragement, de l'écoculpabilité et de l'écoanxiété.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 14.1 La DSPu, les responsables scolaires, communautaires et les municipalités auront des connaissances accrues en matière d'interventions visant à gérer les écoémotions		
14.1.1 Créer et diffuser une fiche scolaire	Responsables scolaires DSPu (locale)	-
14.1.2 Créer et diffuser une fiche municipale	Municipalités MRC DSPu (locale)	-
14.1.3 Créer et diffuser un outil de soutien et d'intervention	Organismes communautaires Tables de concertation locale DSPu (locale)	-

15. Santé au travail

Les changements climatiques peuvent affecter la santé des travailleurs de diverses manières : par une plus grande exposition à des risques, notamment physiques (chaleur), biologiques (maladie de Lyme) et chimiques (mauvaise qualité de l'air), par la perturbation des écosystèmes (agricole) et par des changements socio-économiques (dégradation de l'environnement bâti lors d'événements météorologiques extrêmes).

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
Objectif 15.1		
La DSPu aura des connaissances et une capacité d'intervention accrues en matière de changements climatiques		
15.1.1 Suivre et promouvoir la participation aux formations en changements climatiques de l'Institut national de santé publique du Québec	DSPu (équipe Santé au travail)	-
15.1.2 Présenter les rôles possibles en matière de lutte aux changements climatiques	DSPu (équipe Santé au travail)	-
Objectif 15.2		
La DSPu sera en mesure d'accompagner et de soutenir différents milieux de travail en matière d'adaptation aux changements climatiques		
15.2.1 Fournir aux employeurs l'information nécessaire pour prendre en compte les changements climatiques dans leur gestion des risques	Employeurs et travailleurs des établissements de travail (où les risques changements climatiques ont été identifiés)	-
15.2.2 Mettre à la disposition des employeurs des ressources et des outils pour la gestion des risques et la mise en place de mesures d'adaptation	Employeurs et travailleurs des établissements de travail (où les risques changements climatiques ont été identifiés)	-

16. Exemplarité

On entend par exemplarité le rôle que joue le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) en regard de ses activités pour favoriser la diminution des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques. Le rôle des acteurs de santé publique se traduit par la mise à profit de leur expertise pour mobiliser, soutenir et coopérer avec les acteurs du RSSS.

Actions	Publics cibles	Collaborateurs/Partenaires
<p>Objectif 16.1 La DSPu connaîtra les besoins de soutien des trois établissements de santé de son territoire pour ces thématiques : développement durable, environnement bâti, verdissement, mobilité durable, alimentation durable, mesures d'urgence et de sécurité civile (MUSC), interventions psychosociales, soins cliniques, prévention, promotion et mieux-être au travail</p>		
16.1.1 Consulter les acteurs concernés	DSPu (régionale)	-

CONCLUSION

L'urgence de lutter contre les changements climatiques pour protéger la santé des Montérégiens et travailleurs de la Montérégie n'est plus à démontrer. Conséquemment, ce grand travail de mobilisation de plusieurs équipes au sein de la DSPu a permis de produire cette première mouture du PARLACC. Les mois de travail de planification étaient essentiels pour structurer la démarche de planification afin que toute la population de la Montérégie, incluant les populations plus à risque, puissent bénéficier de ces actions. Les objectifs et actions identifiées, sous 16 grandes thématiques, permettront de travailler concrètement, d'ici avril 2026, à la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation par la DSPu et d'autres partenaires.

Évidemment, un suivi étroit des actions planifiées sera réalisé afin de s'assurer d'atteindre les objectifs visés. Un bilan de la démarche, de l'atteinte des objectifs et du déroulement des activités permettra sans aucun doute de prévoir de nouvelles actions dans une planification ultérieure dépendamment des soutiens financiers disponibles.

RÉFÉRENCES

- Berry, P. et Schnitter, R. (éd.). (2022). *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir*. Ottawa, Gouvernement du Canada. <https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/5/2022/02/CCHA-FULL-REPORT-FR.pdf>
- Boivin. (2023, 27 novembre). *Le b.a.-ba de l'écoanxiété* [communication orale]. 26e journées annuelles de santé publique, Québec, Canada. <https://www.inspq.qc.ca/jasp/ecoanxiete>
- Comité stratégique sur les changements climatiques. (2024). *Intégration des changements climatiques dans les actions de santé publique : Document technique à des fins de planification interne au réseau de santé publique*. Acheminé à la Table de coordination nationale de santé publique (TCNSP) le 19 septembre 2024, 88 p.
- DSPu (Direction de santé publique de la Montérégie. (2024). *Guide municipal de soutien au verdissement par la plantation et Carte de priorisation des sites de plantation en Montérégie*, Extranet Santémonteregie. <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/dspu/sante-environnementale/#lutte>
- DSPu-BSL (Direction de santé publique du Bas-Saint-Laurent). (s.d.). *Bâtir des communautés résilientes pour agir sur le climat*. Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent. <https://www.ciuss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/approche-par-cobenefices.pdf>
- DSPu-CN (Direction de santé publique de la Capitale-Nationale). (2024). *Déclaration des autorités de santé publique du Québec à l'occasion de la COP28 : L'action climatique pour un Québec plus en santé*. https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/SanteEnvironnement/DSPub_declaration-COP28.pdf
- Demers-Bouffard, D. (2021). *Les aléas affectés par les changements climatiques : effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d'adaptation*. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2771>
- INSPQ (Institut national de santé publique du Québec). (2024). *Six infographies sur les enjeux des changements climatiques pour la santé*. <https://www.inspq.qc.ca/nouvelles/six-infographies-sur-les-enjeux-des-changements-climatiques-pour-la-sante>
- INSPQ (Institut national de santé publique du Québec). (2025). *Évaluation des vulnérabilités et risques régionaux liés aux changements climatiques et plans d'adaptation régionaux au climat en santé publique (VRAC-PARC)*. <https://www.inspq.qc.ca/changements-climatiques/vrac-parc>
- Litvak, E., Dufour, R., Leblanc, E., Kaiser, D., Mercure, S.-A., Nguyen, C.T., Thibeaul, L. (2018). *Une typologie des interventions pour soutenir la pratique de santé publique*. Centre intégré universitaire et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/jasp/archives/2018/affiches/36_typologie-des-interventions.pdf

Loi sur la santé publique. RLRQ c. S-2.2. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/S-2.2>

MSSS (Ministère de la santé et des services sociaux). (2022). *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003411/>

OMS (Organisation mondiale de la santé). (2021). Climate change and health. *Fact sheets*, 30 octobre. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>

Ouranos. (2025). *Phénomènes climatiques*. <https://www.ouranos.ca/fr/phenomenes-climatiques>

Petit, G., Lachance, É., Généreux, M., Barbeau-Meunier, C.-A., Pinsonneault, L., Dao, H.H., Milot, M.-C., Baron, G, Carignan, A. (2020). Les impacts des changements climatiques sur la santé au Québec : L'exemple de l'Estrie. *Le Climatoscope*. <https://climatoscope.ca/article/les-impacts-des-changements-climatiques-sur-la-sante-au-quebec-lexemple-de-lestrie/>

Gouvernement du Québec. (2024). *Plan pour une économie verte 2030 : Plan de mise en œuvre 2024-2029*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte>

*Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre*

Québec 